

Présents : **M. SCHANN Denis**, Directeur et Président du conseil.

Mme LIMPHAKDY Somhack, Conseillère déléguée aux affaires scolaires.

Les enseignants de l'école

Les parents d'élèves : M. SOLTNER Lionel - Mme PEREIRA Esmeralda – Mme RAHOU Fouzia – Mme ES-SAÏBA Saliha – Mme DURAK Gulden – Mme KESKIN Hatice – Mme DUPONT Suzanne – M. FLIEG David – M. HATTAY Mouji – Mme REGUIG Mamia – Mme MOUNIAMA Nalini – M. KAOUKI Mourad.

Excusés : M. BRESSON Fabien (Adjoint au maire), M. GLEITZ Christophe (IEN), Mme UCAR (secrétaire RRS), Mme SCHMUTZ Isabelle (enseignante), Mme STECYCK Anne Marie (parent d'élève), Mme QORCHI Aline (parent d'élève), Mme TERRASSE Cécile (parent d'élève) et Mme LAATIK Samira (parent d'élève).

M SCHANN ouvre la séance à 18h00, il propose de faire un tour de table, présente les nouveaux enseignants, salue et remercie les présents. Le secrétariat est assuré par M. KADDOURI Hicham.

1. Bilan de rentrée

1. Effectif

M. SCHANN rappelle qu'il y a 345 élèves au sein de l'école, 20 élèves de moins que l'an dernier avec une moyenne de 23 élèves par classe. Il souligne que c'est un effectif correct pour une école en RRS, sans surcharge et qui permet donc un travail optimal au sein de l'école.

Les 3 classes de CP ont 23 élèves chacune ; Les 3 classes de CE1 ont 21 élèves. Les 3 classes de CE2 comptent 22 élèves. Les 3 classes de CM1 ; 23 ou 24 élèves et les 3 classes de CM2 ; 22 élèves en moyenne. Enfin la CLIS a doublé son effectif avec un total de 11 élèves.

Les prévisions pour l'an prochain sont une augmentation de 20 élèves, en raison notamment d'un nombre élevé d'élèves en grande section à la maternelle Kléber.

2. Organisation pédagogique

L'enseignant supplémentaire : Ce dispositif est mené par Mme GRUNER Amélie, enseignante, afin de permettre des organisations pédagogiques innovantes. Mme GRUNER insiste sur le fait que son travail est différent de celui du RASED et qu'il est complémentaire. L'objectif est de faire progresser les élèves notamment en lecture et en compréhension. M. SCHANN note que la présence de Mme GRUNER permet de dynamiser le travail d'équipe. Ce dispositif concerne tous les élèves, quel que soit leur niveau. Il est expérimenté pour la seconde année à l'école Leclerc.

Le RASED : Il s'adresse aux élèves qui présentent des difficultés persistantes dans les apprentissages fondamentaux en leur proposant une aide spécialisée. Il est composé de Mme CENCIG ($\frac{3}{4}$ poste à Leclerc $\frac{1}{4}$ Paul Bert), ainsi que Mme VANNIEUWENHUYZE, (présente 1 journée $\frac{1}{2}$ par semaine à Leclerc) qui s'adresse à des enfants en difficulté scolaire et relationnelle. Enfin la psychologue scolaire, Mme DOMENJOURD est médiatrice entre enfants, parents et enseignants et fait le lien avec les structures extérieures (services de soins, services sociaux et les autres établissements de l'Éducation Nationale). Elle assure le "suivi psychologique" : entretiens enfants, parents, enseignants.

Le personnel : M. SCHANN rappelle que l'école dispose également d'une infirmière scolaire, Mme SCHOLLER présente 2 jours par semaine en alternance avec le collège. Elle mène des actions de prévention en classe pour sensibiliser et informer les enfants. Par ailleurs, l'école peut compter sur une assistante d'éducation qui travaille à temps plein avec les 3 CP et qui aide à l'apprentissage de la lecture. M. SCHANN précise que 2 auxiliaires de vie scolaire sont également présentes à l'école, une pour un accompagnement individuel et l'autre pour un accompagnement collectif de la CLIS. Enfin M. SCHANN est également assisté par un secrétaire.

2. Activités périscolaires

1. A l'initiative de l'Education Nationale

Les APC ; Activités Pédagogiques Complémentaires : M. SCHANN explique l'organisation des APC et leurs objectifs cette année. Elles ont lieu le lundi de 15h40 à 16h40 :

- 65% consacré à l'aide aux élèves en difficultés.
- 20% consacré au travail personnel et méthodologique.
- 15% consacré à la production d'écrits pour le site internet de l'école.

Les APC font partie du temps de service des enseignants et concerne potentiellement tous les élèves avec l'accord des parents. Ces activités sont axées essentiellement sur la lecture et les mathématiques.

L'Accompagnement Educatif : M. SCHANN explique qu'il s'agit d'un dispositif financé par l'Etat qui comprend 4 ateliers d'aide aux devoirs concernant tous les niveaux, 2 ateliers d'arts plastiques, 3 ateliers de sport (gymnastique et escrime), un atelier de jeux de go et enfin un atelier d'échec. Ce dispositif concerne 173 élèves avec une rotation semestrielle. Ces ateliers sont dispensés de 15h40 à 17h10 par des enseignants ainsi que des animateurs qualifiés. M. SCHANN souligne que les demandes sont relativement importantes.

L'ELCO ; Enseignement des Langues et Cultures d'Origine : Il s'agit de cours de langue turque (2 groupes de 20 élèves) et de langue arabe (2 cours de marocains de 15 élèves). Ces cours ont lieu le mardi de 15h40 à 17h10.

L'Ecole Ouverte aux Parents : Depuis 4 ans maintenant, des cours destinés aux parents d'élèves souhaitant apprendre le français sont dispensés à l'école. Il s'agit de 100 heures d'enseignement gratuit, sur le temps scolaire, avec un contenu ciblé sur le fonctionnement de l'école et les valeurs de la République. M. SCHANN précise qu'il y a 15 places et qu'à travers ce dispositif financé par l'Etat, 7 candidates présentent l'examen du DILF.

2. A l'initiative de la Municipalité

Mme LIMPHAKDY souhaite affiner les NAP (Nouvelles activités périscolaires) qui présentent selon la municipalité quelques contraintes. Elle propose de mettre en place d'autres formules permettant une baisse du coût par le biais de chèques juniors. Ces formules s'adapteront donc à un nouveau système de financement ainsi qu'à une nouvelle législation.

Mme KESKIN souhaite savoir s'il était possible d'avoir une activité sur toute l'année.

Mme LIMPHAKDY répond que la municipalité souhaite mettre en place des ateliers trimestriels, mais également d'autres formules. Cependant ces modifications nécessitent une réflexion et une mutualisation des moyens, afin de permettre une nette amélioration dans les services proposés. D'autres informations seront prochainement diffusées dans les écoles.

3. Présentation des comptes

M. SCHANN commente le bilan de l'association de l'école en détail. Il souligne que les recettes sont importantes et que le bilan se solde par un excédent de 3400€, dont le bénéfice engendré à la kermesse qui représente près de 1000€. M. SCHANN informe les parents que cet excédent sera réinvesti dans du matériel destiné à l'école en accord avec l'ensemble des enseignants (un vidéoprojecteur, des appareils photos et quelques matériels de sport et de musique pour les enfants).

Demandes effectuées à la Mairie :

M. SCHANN rappelle à Mme LIMPHAKDY que le remplacement du tilleul et la plantation de 2 arbres ont été effectués. Cependant il reste à prévoir la peinture et la réhabilitation des salles du pavillon, ainsi que leur équipement en ordinateur portable et la mise en place de mobilier adapté pour la salle 1 qui est une priorité. De plus, M. SCHANN insiste sur les subventions des classes de découvertes, qui restent inférieures aux coûts réels des différentes sorties prévues.

Mme LIMPHAKDY souligne que cette année la dotation d'Etat, donc le budget, sera réduit de 6%, cependant il est possible de trouver du mobilier pour les CM1 de la salle 1. Les autres demandes seront arbitrées prochainement lors d'une réunion où les parents seront également conviés.

M. SCHANN répond que la municipalité finance en partie les sorties par le biais du CCAS lorsque les parents sollicitent une aide. Cette aide peut être accordée en fonction des ressources.

Mme BONNARDOT souligne des problèmes concernant le réglage des TBI (son, branchement, etc...), M. SCHANN pointe le problème de la propreté des locaux et de la cour due notamment à des absences de concierge et de personnels de service non remplacés.

Mme LIMPHAKDY répond qu'il s'agit d'un problème compliqué, que les remplacements sont difficilement gérables et que la nouvelle équipe municipale rencontre beaucoup de difficultés liés au facteur humain.

Mme WOLFF et Mme WENDLING note qu'une réflexion est nécessaire afin de trouver des solutions rapides.

Mme DUPONT s'interroge sur le renouvellement de la commission cantine et M. SOLTNER sur les demandes actées concernant la sécurité aux abords de l'école, telles que la mise en place d'une niche pour le bus, un sens unique de la rue Kléber et une dépose minute devant l'école. Il s'agit des préconisations de la commission de sécurité précédente.

Mme LIMPHAKDY répond que l'ensemble de ces points seront abordés lors de la réunion concernant le projet éducatif local, qui aura lieu le samedi 29 novembre 2014.

4. Projets de classes de découverte pour l'année scolaire

M. SCHANN souligne que l'école Leclerc est coutumière des sorties. En effet, presque toutes les classes partent en classe de découverte.

CM2 Salle 11 + CM1 Salle 12	Janv, février et mars 2015	Ski au Champ du feu- Lac Blanc
CM1 Salle 10-CM2 Salle 14 et CLIS Salle 27	Du 19 au 23 janvier 2015	Classe de neige - La Chaume à Orbey
CE2 Salle 25 et 26	Du 16 au 20 mars 2015	Initiation au Poney au Waldhof
CP Salle 6 et CE1 Salle 2	Du 13 au 17 avril 2015	Initiation au poney au Waldhof
CM1 Salle 1 et CM2 Salle 13	Du 13 au 17 avril 2015	Initiation à l'escalade avec l'ASCPA
CP Salle 4	Du 20 au 25 avril 2015	Classe de musique à La Hoube
CP Salle 5 et CE1 Salle 3	19, 20, 26 et 27 mars 2015	Initiation au poney à Eckwersheim

Concernant le Cross, il sera reconduit cette année et la date est prévue pour le vendredi 17 avril 2014. Cette année, sont également prévus des interventions ETAPS, un projet danse, un projet récré-théâtre et des liaisons inter degrés entre école et collège. Ces dernières ont, d'après M. BERNEY, pour objectif principal de progresser à l'oral avec l'enseignement des sciences, un rallye maths ou encore un petit déjeuner allemand.

5. Rythme scolaire : Le point

Après un peu plus de 2 mois de mise en œuvre, les participants sont invités à livrer leurs points de vue :

- Pour les parents, malgré un manque de recul évident, la coupure du mercredi était nécessaire. Depuis la mise en place de cette réforme les enfants sont fatigués, ainsi que les parents.
- Concernant les enseignants, ils partagent pour la plupart l'avis des parents, et ressentent une fatigue chez les élèves dès la fin de la semaine. A l'exception de Mme ZORN, enseignante en CE1, qui y voit un effet positif.
- Pour Mme LIMPHAKDY, cette réforme permet un réel gain concernant l'école primaire contrairement à l'école maternelle où des difficultés se font encore ressentir.

Fin de séance à 20h30. Le compte rendu du conseil sera affiché à l'école et disponible sur le site internet.